

Auxiliaire de puériculture

Concours d'entrée

Valérie Béal

Directrice du site www.epreuves-concours.fr

Denise Laurent

Professeur de mathématiques

Monique Lorber

Professeur en école de préparation aux concours paramédicaux

Véronique Maillet

Inspectrice de l'Éducation nationale

Anne-Laure Moignau

Professeur en école de préparation aux concours paramédicaux

Valérie Villemagne

Professeur en école de préparation aux concours paramédicaux

Raymonde Bichart

Professeur en école de préparation aux concours paramédicaux

Sous la direction de

Anne Ducastel



« Le photocopillage, c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le photocopillage menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération.

En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. »

ISBN 978-2-216-12913-3 (Nouvelle édition)

ISBN 978-2-216-10492-5 (1^{re} édition)

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992 - art. 40 et 41 et Code pénal - art. 425).

© Éditions Foucher, Malakoff 2015

Sommaire

PARTIE 1

Concours et métiers : mode d'emploi

| | | |
|---|--|----|
| 1 | Les conditions d'inscription au concours d'entrée en formation | 9 |
| 2 | Les épreuves du concours d'entrée | 10 |
| 3 | La formation après le concours | 11 |
| 4 | La profession d'auxiliaire de puériculture..... | 13 |

PARTIE 2

La culture générale

Sous-partie 1 – Cadre institutionnel et juridique

| | | |
|----|---|----|
| 5 | Les institutions du système sanitaire et social | 16 |
| 6 | Le secret professionnel..... | 18 |
| 7 | Les règles de bioéthique | 20 |
| 8 | Le don d'organes..... | 22 |
| 9 | Le système de protection sociale | 24 |
| 10 | Les politiques de santé publique | 26 |

Sous-partie 2 – Vie sociale

| | | |
|----|---|----|
| 11 | Les personnes âgées, les personnes handicapées..... | 28 |
| 12 | La famille | 30 |
| 13 | Les grands réseaux de communication..... | 32 |
| 14 | Le système éducatif..... | 34 |
| 15 | Le chômage | 36 |
| 16 | La délinquance..... | 38 |
| 17 | La pauvreté et les exclusions | 40 |
| 18 | Les maltraitances..... | 42 |
| 19 | L'environnement et la pollution..... | 44 |

Sous-partie 3 – Vie professionnelle

| | | |
|----|-----------------------------------|----|
| 20 | Les métiers de la santé..... | 46 |
| 21 | Les établissements de santé | 48 |
| 22 | Les infections nosocomiales | 50 |

...

PARTIE 2**Sous-partie 4 – Santé-médecine**

| | | |
|-----------|--|----|
| 23 | Les maladies cardio-vasculaires, les cancers..... | 52 |
| 24 | Les infections sexuellement transmissibles, le sida..... | 54 |
| 25 | Le sport et le dopage..... | 56 |
| 26 | La régulation de la natalité..... | 58 |
| 27 | L'AMP (aide médicale à la procréation)..... | 60 |
| 28 | La vaccination..... | 62 |
| 29 | Les comportements alimentaires..... | 64 |
| 30 | L'état sanitaire de la population..... | 66 |
| 31 | Les risques et la sécurité alimentaire..... | 68 |
| 32 | Les comportements addictifs..... | 70 |
| 33 | L'hygiène de vie..... | 72 |
| 34 | Les accidents..... | 74 |

Sous-partie 5 – Méthode pour l'épreuve

| | | |
|-----------|--|----|
| 35 | Lire et comprendre le texte sujet d'étude..... | 76 |
| 36 | La question de compréhension..... | 80 |
| 37 | La question de réflexion..... | 83 |

Sous-partie 6 – Corrigés des QCM..... 85**PARTIE 3****La biologie humaine**

| | | |
|-----------|---|-----|
| 38 | L'organisation générale de l'être humain..... | 100 |
| 39 | La cellule..... | 102 |
| 40 | Le système nerveux..... | 104 |
| 41 | L'appareil locomoteur..... | 106 |
| 42 | Les organes des sens..... | 108 |
| 43 | L'appareil digestif..... | 110 |
| 44 | L'appareil respiratoire..... | 112 |
| 45 | L'appareil cardio-vasculaire..... | 114 |
| 46 | L'appareil urinaire..... | 116 |
| 47 | La reproduction..... | 118 |
| 48 | Le système immunitaire..... | 120 |
| 49 | Les hormones..... | 122 |
| | Sujet corrigé – Biologie humaine..... | 124 |

PARTIE 4**Les mathématiques**

| | | |
|-----------|--|-----|
| 50 | Nombres décimaux..... | 126 |
| 51 | Addition et soustraction..... | 128 |
| 52 | Multiplication..... | 130 |
| 53 | Division..... | 132 |
| 54 | Choix d'une opération..... | 134 |
| 55 | Calcul rapide..... | 136 |
| 56 | Proportionnalité..... | 138 |
| 57 | Fractions..... | 140 |
| 58 | Pourcentages..... | 142 |
| 59 | Unités de longueur, masse, capacité..... | 144 |
| 60 | Unités d'aire – Unités de volume..... | 146 |
| 61 | Unités de durée..... | 148 |
| | Sujet corrigé – Mathématiques..... | 150 |

PARTIE 5**Les tests**

| | | |
|-----------|-----------------------------------|-----|
| 62 | La présentation de l'épreuve..... | 152 |
| 63 | Se préparer à l'épreuve..... | 153 |
| 64 | Les figures logiques..... | 154 |
| 65 | Les suites logiques..... | 156 |
| 66 | La logique numérique..... | 158 |
| 67 | La logique spatiale..... | 160 |
| 68 | La logique de déduction..... | 163 |
| 69 | Les tests d'attention..... | 165 |
| 70 | Les tests d'organisation..... | 168 |

PARTIE 6**L'épreuve orale d'admission****Sous-partie 1 – La préparation à l'entretien**

| | | |
|-----------|--|-----|
| 71 | Présentation de l'épreuve orale d'entretien..... | 174 |
| 72 | Apprendre à se présenter..... | 175 |
| 73 | Construire et communiquer sa motivation professionnelle..... | 176 |
| 74 | Réunir une documentation en culture générale..... | 177 |
| 75 | Élaborer une revue de presse..... | 178 |

PARTIE 6**Sous-partie 2 – La méthode de l'exposé**

| | | |
|-----------|--|-----|
| 76 | S'approprier le sujet..... | 179 |
| 77 | Identifier les mots clés du sujet..... | 180 |
| 78 | Mobiliser ses connaissances..... | 181 |
| 79 | Construire un plan..... | 183 |
| 80 | Introduire et conclure son exposé..... | 185 |
| 81 | Choisir un plan chronologique..... | 187 |
| 82 | Choisir un plan analytique..... | 189 |
| 83 | Choisir un plan alternatif..... | 191 |

PARTIE 7**Les annales corrigées**

| | | |
|----------------|------------------------|-----|
| SUJET 1 | Nantes | 194 |
| SUJET 2 | Clermont-Ferrand | 199 |
| SUJET 3 | Compiègne | 203 |

Les planches anatomiques

Seize pages de planches anatomiques en couleur. Ces pages sont numérotées en romain, de I à XVI. Elles contiennent 27 schémas, numérotés de 1 à 27. La partie 2 sur la biologie humaine comporte des renvois à ces schémas.

Les institutions du système sanitaire et social

Le système de santé français est complexe mais assez efficient. Hiérarchisé et géré par l'État, il a pour but de couvrir les besoins de santé de la population.

1

Données clés

Les structures s'organisent sur plusieurs niveaux :

- **national** : le ministère des Affaires sociales met en œuvre les lois votées par le Parlement ; les organismes de santé publique (INPES, InVS) assurent la prévention et la promotion de la santé ;
- **régional** : les agences régionales de santé (ARS) pilotent en région la politique gouvernementale de la santé ; elles remplacent les sept organismes qui étaient en charge des politiques de santé dans les régions et les départements (ARH, DRASS, DDASS, CRAM, URCAM, MRS, GRSP) ;
- **départemental** : les conseils généraux, collectivités décentralisées (non étatiques), assurent l'aide et l'action sociales pour les familles, les personnes âgées, handicapées et les personnes en exclusion (versement du revenu de solidarité active – RSA – notamment) ;
- **communal** : les centres communaux d'action sociale (CCAS) accompagnent les personnes en difficulté (bénéficiaires du RSA par exemple).

2

Enjeux

► Couvrir les besoins de l'ensemble de la population

- Les personnes les plus démunies bénéficient d'une assurance médicale gratuite (la couverture maladie universelle – CMU).
- Les institutions, qui assurent pourtant un bon maillage du territoire, peuvent paraître opaques aux populations marginales.

► Contenir l'inflation des dépenses

La croissance des dépenses de santé et d'assistance pose des problèmes de financement et de régulation de ses coûts par la collectivité.

Plusieurs solutions :

- mieux mesurer les besoins réels sachant que tout n'est pas quantifiable ni vérifiable, comme la douleur d'un patient ou l'anxiété d'un usager en demande ;
- reconnaître l'incompatibilité des objectifs de l'économie de marché et de l'économie de santé : la première cherche à créer des profits, la seconde à assurer un meilleur bien-être de la population par l'offre sociale et de santé. Ces deux objectifs sont difficiles à concilier, notamment pour la Sécurité sociale (voir fiche 9).

► Moderniser le système de santé

Le projet de loi de modernisation de notre système de santé vise une généralisation du tiers payant, l'augmentation de la lutte et de la prévention contre le tabagisme et la toxicomanie, une évolution de certains métiers de la santé, une nouvelle organisation du monde hospitalier...

QCM 5

Cochez la ou les réponse(s) exacte(s).

1. Que va changer la « loi Santé » au quotidien ?

- A** le paquet de tabac neutre (emballage sans logo) sera obligatoire
- B** il sera interdit de fumer en voiture en présence de mineurs de moins de 18 ans
- C** le tiers payant sera généralisé
- D** les fontaines à soda en libre-service seront interdites

2. Que sont les CHR ?

- A** Centres hospitaliers régionaux
- B** Centres d'hébergement et de réinsertion sociale
- C** Centres d'hébergement, de réinsertion et de santé
- D** Centres hospitaliers de la région de Saint-Denis

3. La loi « Hôpital, patients, santé et territoires » a créé :

- A** les directions départementales des affaires sanitaires
- B** les centres régionaux de l'assurance-maladie
- C** les maisons départementales pour les personnes handicapées
- D** les agences régionales de santé

4. Les CCAS peuvent être créés par :

- A** l'État
- B** la région
- C** le département
- D** la commune

5. Quelle est l'institution mondiale de référence en santé publique ?

- A** L'INVS
- B** L'ONU
- C** L'OMS
- D** L'INPES

6. En 2010, les DRASS et les DDASS ont disparu. Elles ont été remplacées par :

- A** les directions des affaires sanitaires et sociales et de l'environnement
- B** les agences régionales de santé
- C** les directions de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- D** les commissions pour la famille et la santé

Le taux de chômage dépasse les 10 % de la population active. Pôle Emploi, depuis la fusion de l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) avec les Assedic (organisme chargé d'indemniser les chômeurs), se charge du suivi des chômeurs dans leur recherche d'emploi et de leur indemnisation.

1

Les données clés

- **Chômeur** : personne sans travail rémunéré, à la recherche d'un emploi et disponible (définition du Bureau international du travail – BIT).
 - **Taux de chômage** : nombre de chômeurs/population active x 100.
- Début 2015, on compte plus de 10 % de chômeurs en France, soit environ 3,5 millions de personnes.

2

Enjeux**A. Les inégalités sociales**

- Le chômage touche différemment la population en fonction de l'âge, du sexe ou du diplôme.
- Les personnes particulièrement concernées par le chômage sont :
 - les jeunes, premières victimes du chômage ; leur insertion professionnelle est de plus tardive et difficile ;
 - les seniors. Les personnes de plus de 55 ans sortent plus tôt du marché du travail sans réelle perspective de retour à l'emploi ;
 - les femmes ;
 - les personnes peu ou pas qualifiées ;
 - les immigrés. Souvent moins qualifiés, les immigrés peuvent être victimes de discrimination à l'embauche.

Malgré l'indemnisation des chômeurs (au maximum pendant 2 ans environ), les conséquences psychologiques et sociales du chômage sont souvent dramatiques.

B. Le traitement du chômage et l'accompagnement des chômeurs

- La réinsertion des chômeurs passe par une indemnisation :
 - l'assurance chômage couvre les personnes ayant cotisé ;
 - le revenu de solidarité active (RSA) s'adresse aux personnes ayant épuisé leurs droits au chômage.
 - L'accompagnement dans la recherche d'emploi se fait avec le PPAE (Projet personnalisé d'accès à l'emploi) au sein du Pôle Emploi, et le contrat aidé CUI (Contrat unique d'insertion) peut bénéficier aux publics fragilisés (personnes ayant peu de qualifications, chômeurs de longue durée, jeunes de moins de 26 ans) ;
- Des mesures pour prévenir le chômage :
- sécuriser le parcours professionnel par la formation tout au long de la vie ;
 - lutter contre les discriminations à l'embauche, grâce aux CV anonymes par exemple.

QCM 15

Cochez la ou les réponse(s) exacte(s).

1. Si le nombre d'emplois augmente dans un pays et que sa population active augmente plus vite, le taux de chômage :

- A** diminue
- B** n'est pas influencé
- C** augmente

2. L'allocation de solidarité spécifique peut être perçue :

- A** par les allocataires du RSA
- B** en fin de droits aux allocations chômage
- C** par les familles nombreuses
- D** en cas de refus de droits aux allocations chômage

3. Qu'est-ce qu'un CDD ?

- A** Un contrat à durée définie
- B** Un contrat à durée déterminée
- C** Un contrat à durée définitive
- D** Un contrat à durée différée

4. En 2000, la durée hebdomadaire du travail est passée à 35 heures au lieu de :

- A** 40 heures
- B** 39 heures
- C** 38 heures
- D** 36 heures

5. En France, la population active est de :

- A** 15 millions
- B** 19 millions
- C** 22 millions
- D** 28 millions

6. Pôle emploi a pour mission :

- A** de verser les cotisations sociales
- B** de payer les salariés
- C** d'indemniser les bénéficiaires du RSA
- D** de verser les allocations chômage

Le sport englobe l'ensemble des exercices physiques se présentant sous forme de jeux individuels ou collectifs, pratiqués en observant certaines règles. Le dopage correspond au fait de prendre un stimulant afin d'augmenter ses performances ; il est utilisé par des sportifs, des étudiants, des personnes qui travaillent...

1 Données clés

- 47 millions de Français de plus de 15 ans pratiquent un sport, à tout niveau, dont 27 millions sans être licenciés, plutôt occasionnellement. Les sports les plus pratiqués sont la course à pied (jogging), le football et le tennis.
- Les principales substances illicites détectées au contrôle anti-dopage sont : corticoïdes (42 %), cannabis (21 %), stéroïdes anabolisants (5 %).

2 Enjeux

A. Les bienfaits du sport

- Hygiène de vie : prévention de maladies cardio-vasculaires, de la prise de poids, entretien musculaire...
- Socialisation : vie de groupe, relations aux autres, solidarité...
- Valeurs : respect de l'autre et des règles, esprit de compétition, *fair-play*...
- Le sport est utilisé comme outil d'intégration et de socialisation, comme moyen de rapprochement, de communication et d'expression.

B. Les dangers du sport

- Les traumatismes : entorses, fractures, luxations, élongations. Certains sports sont dangereux (alpinisme, parachutisme...). Les sportifs occasionnels ne bénéficient pas de suivi médical : risques cardiaques, respiratoires...
- La course aux performances et la diffusion de vidéos d'exploits d'amateurs sur les réseaux sociaux et internet peuvent inciter à prendre des risques inconsidérés.
- Le dopage : risque de dépendance physique et/ou psychique (héroïne, cocaïne), troubles cardio-vasculaires, agressivité (stimulants, anabolisants), hypertension artérielle (hormones), ulcères, accidents cardio-vasculaires, troubles de la libido (stéroïdes), déshydratation (diurétiques), fragilité des tendons (corticoïdes)...

C. La prévention

- Favoriser l'accès à tous, protéger la santé des sportifs, intégrer des personnes handicapées...
- Obligation de visite médicale dès la demande de licence, qu'il y ait compétition ou non.
- Information du public sur le dopage, formation des médecins et entraîneurs ; numéro vert : « Écoute dopage ».
- Renforcement des contrôles anti-dopage et augmentation des peines encourues pour consommateurs, prescripteurs et fournisseurs.

- Dans certaines communes et départements (Strasbourg, La Réunion, etc.), l'activité physique vaut thérapie (non médicamenteuse) : des médecins y prescrivent un « sport sur ordonnance ». Les résultats montrent une amélioration de la qualité de vie, la perte de poids et des économies sur les coûts de traitements des maladies chroniques.

QCM 25

Cochez la ou les réponse(s) exacte(s).

1. L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLC) a été créée en 2006 par la loi :
 - A « Buffet »
 - B « Lamour »
 - C « Armstrong »
 - D « Contador »
2. « Utilisation de substances permettant d'accroître de manière artificielle les performances sportives d'un individu. » Cette définition est celle :
 - A de la dépendance
 - B de la toxicomanie
 - C du dopage
 - D de l'addiction
3. Un éducateur sportif sur dix estime qu'un dopage médicalement assisté est sans danger pour la santé.
 - A Vrai
 - B Faux
4. La loi Buffet du 23 mars 1999 :
 - A privilégie le volet préventif de la lutte contre le dopage
 - B a permis la création d'une Agence nationale de prévention contre le dopage
 - C surveille étroitement le Tour de France
 - D a permis les contrôles inopinés sur tous les athlètes
5. Contre le dopage, les tests d'urine, tout comme ceux du sang, risquent de devenir inopérants car, dans un proche avenir, les athlètes pourraient être génétiquement dopés.
 - A Vrai
 - B Faux
6. Quelle compétition sportive est souvent remise en question à cause du dopage ?
 - A Le tournoi des VI Nations
 - B Le tournoi de tennis de Roland-Garros
 - C La Coupe du monde de football
 - D Le Tour de France

Unité anatomique et fonctionnelle du corps humain, la cellule est un système vivant qui se nourrit, produit des déchets et de l'énergie, communique avec l'extérieur et se reproduit.

1. Définitions

Appareil de Golgi : organite formé de dictyosomes (sacs empilés), lieu de maturation, de tri et d'emballage dans des vésicules golgiennes des protéines. Ces vésicules assurent le cheminement et l'évacuation des protéines par exocytose.

Génome : matériel génétique cellulaire.

Lysosome : organite, lieu de la digestion cellulaire.

Mitochondrie : organite, lieu de la respiration cellulaire au cours de laquelle est produit l'ATP, forme de réserve énergétique pour la cellule.

Mitose : division cellulaire conforme.

Noyau : structure non permanente de la cellule et contenant l'information génétique.

Organite : entité structurale et fonctionnelle du cytoplasme. Exemple : la mitochondrie.

Réticulum endoplasmique lisse ou granuleux : organite lieu de stockage et de maturation des protéines.

Ribosome : organite libre ou fixé sur le réticulum endoplasmique, lieu de synthèse des protéines.

2. Ultrastructure de la cellule (voir schéma 25, p. XVI)

Une cellule, entourée d'une fine membrane appelée membrane plasmique, contient un liquide : le hyaloplasme, dans lequel baignent des organites et un noyau. L'ensemble, hyaloplasme et organites, forme le cytoplasme. Le noyau est entouré d'une membrane nucléaire perforée de pores assurant une communication entre l'intérieur du noyau et le hyaloplasme, il contient l'information génétique.

3. Cycle cellulaire

Il se déroule en deux étapes (20 heures) : l'interphase et la mitose.

L'interphase (19 h), qui se découpe elle-même en trois phases :

- la phase G1 : phase de synthèse de protéines ;
- la phase S : phase de réplication de l'ADN, pendant laquelle l'ADN se duplique ;
- la phase G2 : phase de synthèse de protéines.

La mitose (1 h) (voir schéma 26, p. XVI) qui se compose de 4 phases :

- prophase : condensation de la chromatine en chromosomes, migration des centrioles chacun vers un pôle tout en synthétisant un réseau de filaments protéiques. Disparition de l'enveloppe nucléaire ;
- métaphase : disposition des chromosomes sur le plan équatorial de la cellule, les chromosomes sont au maximum de leur condensation ;
- anaphase : clivage longitudinal des chromosomes au niveau du centromère, migration de chaque chromatide vers un pôle de la cellule le long des filaments protéiques (fuseau achromatique) ;
- télophase : reconstitution des enveloppes nucléaires autour de chaque lot de chromosomes, cytodierèse : formation de deux cellules-filles identiques entre elles et identique à la cellule-mère.

La mitose est qualifiée de division conforme et équationnelle.

Remarque : les cellules nerveuses ne se divisent pas.

Pour les cellules sexuelles, le procédé de division cellulaire associé est la méiose (voir schéma 27, p. XVI).

EXERCICES

1. Quels sont les rôles de la membrane plasmique ?

2. Que savez-vous des chromosomes et de leurs constituants ?

3. Qu'est-ce qu'un caryotype ?

4. Complétez le texte à trous à l'aide des termes suivants : gène, nucléotide, anormale, molécules, synthèse, gènes.

Le noyau d'une cellule humaine contient 46 d'ADN qui constituent le matériel génétique. Ces molécules comportent une succession de, chacun d'entre eux permettant la d'une protéine. Le moindre changement d'un dans un peut entraîner la production d'une protéine, généralement non fonctionnelle.

5. Reliez le terme qui convient à chaque définition :

1. Élément cellulaire porteur de l'information génétique.

2. Période pendant laquelle se déroule la réplication de l'ADN.

3. Substance se transformant en chromosomes lors de la division cellulaire.

4. Période pendant laquelle les chromosomes se positionnent sur le plan équatorial de la cellule.

5. Moitié de chromosome ou chromosome à un « brin ».

A. Chromatine

B. Métaphase

C. Interphase

D. Chromatide

E. Chromosome

CORRIGÉS

1. Les rôles de la membrane plasmique sont de maintenir la structure cellulaire, de permettre les échanges (diffusion, endocytose, phagocytose) de nutriments, d'eau, de gaz, et la sortie (exocytose) des déchets, de permettre à certaines cellules, grâce à son élasticité, de se déformer pour se déplacer (granulocytes), de capter des signaux extérieurs (hormones, neurotransmetteurs) grâce à des récepteurs à sa surface.

2. Chez l'homme, l'information génétique est contenue dans 46 chromosomes répartis en 23 paires : 22 paires d'autosomes et 1 paire de gonosomes ou chromosomes sexuels.

Les chromosomes sont constitués d'ADN (acide désoxyribonucléique) et de protéines (histones). La molécule d'ADN est formée par l'assemblage de sous-unités appelées nucléotides.

L'ensemble ADN + histones forme un nucléofi-

lament. Selon sa condensation, on désignera l'information génétique sous le terme de :

– chromatine : nucléofilaments décondensés observables en interphase.

– chromosomes : nucléofilaments très condensés, on observera 46 bâtonnets.

3. Un caryotype est la représentation de la garniture chromosomique d'un individu. Un caryotype est spécifique d'une espèce, il permet d'établir par exemple le sexe de l'individu à qui appartient la cellule, ou une aberration chromosomique (trisomies, monosomies).

4. Molécules, gènes, synthèse, nucléotide, gène, anormale.

5. 1-E ; 2-C ; 3-A ; 4-B ; 5-D.

81 LA MÉTHODE DE L'EXPOSÉ

CHOISIR UN PLAN CHRONOLOGIQUE

Le plan chronologique est une variante du plan thématique. L'un et l'autre sont descriptifs mais les catégories du plan chronologique, comme son nom l'indique, sont exclusivement temporelles. Quand le sujet porte sur un domaine qui a connu une évolution importante, le plan chronologique en trois parties s'impose : l'évolution jusqu'à nos jours, la situation actuelle, l'avenir.

1. Sujet : La place des femmes dans la société

Pour ce sujet, vous retiendrez des dates significatives qui rendent compte de l'évolution de la place des femmes en France. Les dates ne doivent pas être purement et simplement énumérées mais regroupées en fonction de critères juridiques et politiques, individuels et familiaux, professionnels.

2. Éléments de correction**2.1. Introduction**

Grâce à la loi sur la parité homme-femme en politique, la représentation féminine a évolué depuis 2000 dans le paysage politique français ; cependant, les femmes n'occupent encore que 12 % des fonctions de maires par exemple, bien loin derrière des pays comme la Suède ou l'Allemagne (*amener le sujet*). Il serait sans doute intéressant d'examiner la place qui est réellement faite aux femmes dans la société française (*poser le sujet*). Tout d'abord, nous rappellerons les mutations qu'a connues leur statut depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, puis nous essaierons d'établir un constat de la situation actuelle, et enfin nous nous demanderons quelles mesures s'imposent pour obtenir un juste équilibre entre les hommes et les femmes (*annoncer le plan*).

2.2. Plan

1. L'évolution de la place des femmes
 - 1.1. Les avancées juridiques et politiques
 - 1944 : obtention du droit de vote.
 - 1945 : le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes est posé dans la Constitution.
 - 1974 : création d'un secrétariat d'État à la condition féminine.
 - 1981 : création d'un ministère des Droits de la femme.
 - 1.2. Les avancées individuelles et familiales
 - 1967 : loi Neuwirth autorisant la contraception.
 - 1970 : remplacement de la notion d'autorité paternelle par celle d'« autorité parentale ».
 - 1975 : loi Veil autorisant l'IVG.
 - 1975 : instauration du divorce par consentement mutuel.
 - 1993 : principe de l'autorité conjointe à l'égard de tous les enfants (légitimes ou naturels) quelle que soit la situation de leurs parents (mariage, séparation, divorce).
 - 1.3. Les avancées professionnelles
 - 1966 : une femme peut exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de son mari.

1972 : le principe de l'égalité de rémunération entre hommes et femmes pour les travaux de valeur égale est admis.

1980 : interdiction de licencier une femme enceinte.

1983 et 2001 : loi sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes.

1992 : création du délit de harcèlement sexuel dans les relations de travail.

2000 : loi sur la parité hommes-femmes en politique.

2012 : réactualisation de la loi sur le harcèlement sexuel.

2013 : loi électorale instituant le « couple » homme-femme comme candidat aux élections départementales (en remplacement du scrutin uninominal des ex-élections cantonales).

2. La situation actuelle

2.1. Des inégalités persistantes

- Tâches ménagères et éducation des enfants trop souvent à la seule charge de la femme ;
- taux de chômage plus élevé pour les femmes que pour les hommes ;
- persistance des inégalités de salaire entre hommes et femmes, à poste et niveau de qualification égaux ;
- des emplois féminins plus souvent précaires (CDD, temps partiel), et majoritairement dans le secteur tertiaire ;
- peu de postes à responsabilités ;
- peu de représentations politiques.

2.2. Des améliorations constatées

- Maîtrise de la conception par la contraception ;
- liberté de faire de longues études, d'accéder à des métiers à qualification plus élevée ;
- indépendance financière.

3. L'avenir

Poursuivre les efforts engagés s'impose. On peut espérer que les différentes inégalités citées précédemment seront progressivement résorbées.

→ Reprenez les inégalités qui persistent et dites ce qui serait souhaitable.

→ Hiérarchisez les différentes améliorations à apporter selon l'ordre d'importance ou d'urgence que vous leur attribuez.

Cette dernière partie demande de la réflexion personnelle et des connaissances que vous devrez engranger tout au long de l'année, entre autres en lisant la presse ou les revues qui abordent les problèmes de société.

2.3. Conclusion

Certes, au cours des soixante dernières années, la situation des femmes en France s'est améliorée, une meilleure place leur a été faite (*récapituler*). Pourtant, dans de trop nombreux pays, le sort qui est fait aux femmes reste scandaleux et il conviendrait d'y remédier (par exemple : le sort des femmes en Inde) (*ouvrir le sujet*).